

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Indus'3days– 2025

Article 1. Dispositions légales.

L'Office de Tourisme de Gardanne est un organisme local de tourisme, qui dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peut assurer la réservation et la vente de tout type de prestations de loisirs et d'accueil d'intérêt général, conformément à ses statuts et son immatriculation IM013140019.

Article 2. Informations visiteurs.

Toutes personnes majeures, ou personnes mineures accompagnées d'un parent responsable en fonction des visites proposées (âge indiqué dans le programme) peuvent participer à l'événement Indus3days.

Article 3. Informations tarifs.

Tous les tarifs proposés sont fixes et comprennent la visite de l'entreprise/site choisi. Le transport en autocar est possible sur certaines visites sans frais supplémentaires ni réservations. Pour les journées en immersion, le tarif comprend l'ensemble des visites, le déjeuner et le transport. Ils fluctuent en fonction des services proposés. Les tarifs réduits concernent seulement les – de 18 ans, les étudiants, les personnes en situation de handicap ainsi que les minima sociaux (sous justificatifs). La gratuité est accordée pour les - de 6 ans. La durée des visites et journées en immersion sont données à titre indicatif et peuvent varier et être modifiées en **fonction des impératifs**.

Article 4. Réservation et paiement

Pour réserver votre visite/ journées en immersion, deux options s'offrent à vous : **A l'accueil de l'Office de tourisme de Gardanne**. Rendez-vous pendant les heures d'ouverture pour vous inscrire et régler votre participation. Le paiement de la totalité au comptoir s'effectue par chèque, espèces ou CB. **En ligne sur notre site dédié** : Réservez votre place en quelques clics sur www.indus3days.fr Le paiement se fait en toute sécurité par carte bancaire.

Article 5. Conditions d'annulation du fait du client

Aucun avoir ou remboursement ne sera effectué. Les prestations ne sont ni échangeables ni remboursables.

Article 6. Annulation par l'Office de tourisme.

Dans le cas où l'Office de Tourisme est contraint d'annuler la visite, chaque participant sera prévenu par téléphone ou mail et remboursé intégralement. L'Office de Tourisme peut être amené à annuler si le nombre de participants est insuffisant, ou sur demande de l'entreprise concernée.

Article 7. Interruption de la prestation.

En cas d'interruption de la prestation au cours de l'excursion par le visiteur quelle qu'en soit la raison, il ne sera procédé aucun remboursement.

Article 8. Encadrement.

Seules les entreprises concernées sont habilitées à prendre des décisions concernant le déroulement de la visite. Les participants sont tenus de suivre les instructions de leur guide/accompagnateur.

Article 9. Responsabilité.

L'office de tourisme de Gardanne met tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de l'événement. Cependant, il ne peut être tenu responsable des cas de force majeure (intempéries, catastrophes naturelles, grèves ...), des actes de tiers (vol, agressions), de la perte ou de la détérioration d'objets personnels.

Il est de la responsabilité de chaque participant de veiller à la sécurité de ses effets personnels, de suivre les consignes de sécurité données par l'accompagnateur, d'être assuré en responsabilité civile. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable tout au long de la visite. Cet adulte s'engage à surveiller l'enfant et à répondre de ses actes. L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de forces majeures, ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation au déroulement des prestations. Tout objet personnel perdu n'est pas de la responsabilité de l'Office de tourisme. **Le participant est responsable de tous les dommages survenant de son fait.** Sa responsabilité civile pourra être engagée.

Article 10. Informations sur les visites

Afin de profiter pleinement de votre visite et d'assurer votre sécurité, nous vous invitons à vous munir de l'équipement indiqué en fonction de la visite (éléments indiqués sur le programme). Certaines visites nécessitent de fournir obligatoirement une copie du document d'identité (CNI ou Passeport en cours de validité). Les documents sont transmis aux entreprises concernées et les données ne sont pas conservées au sein de l'office de tourisme et détruit. Sans ce document l'accès à la visite concernée pourra vous être refusé.

Article 11. Protection des données

Conformément à notre politique de communication, des photos seront prises durant l'excursion. Ces images seront utilisées pour promouvoir nos activités. Si vous ne souhaitez pas apparaître, merci de nous en avvertir au préalable. En vous inscrivant à l'événement, vous nous autorisez à collecter et à traiter les données personnelles vous concernant (nom- prénom- coordonnées etc afin de gérer votre inscription, de vous communiquer les informations nécessaires au bon déroulement et de vous proposer d'autres activités susceptibles de vous intéresser. Ces données sont conservées pendant une durée d'un an et sont traitées avec la plus grande confidentialité. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données. Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à contact@tourisme-gardanne.fr.

Article 12. Litige.

Toute réclamation devra être adressée par lettre recommandée dans un délai de 10 jours ouvrés suivant la date de la visite.